

Formation sécurité incendie : équipe d'intervention

Prévention incendie

PUBLIC

Tout salarié ayant une très bonne connaissance de l'entreprise, chargé de la mettre en sécurité en cas d'incendie

INTERVENANTS

Professionnel de la prévention incendie

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

- Adaptée en fonction du contexte de l'entreprise
- Envoi d'un questionnaire d'analyse du besoin en amont de la formation

DATES

Nous consulter

LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Contexte réglementaire

Art. R4227-39 Code du travail "dans les établissements soumis à la mise en place de Consignes Incendie [établissement de plus de 50 personnes à un instant donné ou les entreprises quelques soient leur taille qui utilisent ou mettent en œuvre des matières inflammables], la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail."

Objectifs

- Être capable de mettre en sécurité le site en cas d'incendie : coupure des sources d'énergie et fluides en fonction des effets dominos possibles sur le process
- Être capable de guider les secours à leur arrivée
- Être capable d'utiliser le matériel de lutte contre l'incendie complexe : lances, RIA, surpresseur incendie...

Programme

Module 1 : Rappel des notions de base

- Le mécanisme de la combustion
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les différents types d'agents extincteurs et leurs modalités d'action
- Les moyens de lutte contre l'incendie présent dans l'entreprise
- Les zones à risque de l'entreprise (adapté au contexte à partir du questionnaire amont)
- Évacuation : pourquoi ? quand ? comment ?
- Les règles à respecter pour une évacuation sûre et rapide
- Les fumées
- Application à l'aide des consignes du site
- Exercices pratiques de mise en situation d'extinction sur feux réels (module pédagogique répondant aux exigences environnementales) et mise à disposition d'extincteurs

Module 2 : Intervention et mise en sécurité du site

- Rôle et missions du chargé d'intervention
- Conduite à tenir en cas d'incendie pour mettre en sécurité le site
- Définir les procédures d'intervention du site pour chaque zone à risque en prenant en compte le matériel mis à disposition : vannes de coupure, surpresseur incendie, zones de rétention...
- Visite de site pour repérer les zones à risques : gaz-produits inflammables-produits chimiques ... et le matériel de protection
- Étude de cas à partir de différents scénarii possibles



A NOTER - Afin de personnaliser le contenu de votre formation, merci de nous transmettre les éléments suivants en amont de la session :

- les consignes spécifiques de votre entreprise, le plan du site, les procédures existantes ;
- notre questionnaire d'analyse du besoin dûment complété.

Pré-requis

Aucun pré-requis





Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Illustrations à partir d'études de cas issues du contexte des participants
- Visite de site

Suivi et modalités d'évaluation

- Questionnaire amont d'identification du besoin permettant une personnalisation du déroulé de la formation et des mises en situation proposées
- Évaluation sous forme de QCM

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat. Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>